

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

PRIX LOUIS-HÉBERT 2025



PRIX
Louis-Hébert

Le *Prix Louis-Hébert*, un prix couronnant une carrière

Le *Prix Louis-Hébert* reconnaît l'engagement soutenu, d'un membre actuel ou antérieur de l'Ordre des pharmaciens du Québec, envers la profession, le développement des soins pharmaceutiques, son rayonnement à l'intérieur et à l'extérieur de son milieu d'exercice et son éthique élevée. Les lauréat(e)s du *Prix Louis-Hébert* sont des modèles de référence pour la profession.

Les candidatures seront étudiées

par le comité d'attribution des prix et **la remise aura lieu lors du 100^e de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval, en juin 2025, à Québec.**

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

✓ Développement des soins pharmaceutiques

Par ses activités et son impact auprès des patient(e)s, de ses collègues, des étudiant(e)s en pharmacie ou d'autres professionnel(le)s de la santé, a contribué de façon soutenue au développement de soins pharmaceutiques de qualité.

✓ Prestation des soins pharmaceutiques

Par ses activités auprès des patient(e)s, de ses collègues, des étudiant(e)s en pharmacie ou d'autres professionnel(le)s de la santé, a accompli de façon soutenue des soins pharmaceutiques de qualité.

✓ Contribution au rayonnement de la profession

Par sa participation à diverses tribunes, ses publications, ses conférences et son implication dans des organismes et comités intra et inter professionnels ou des organismes communautaires ou sociaux, a permis de faire rayonner la profession de pharmacien(ne).

✓ Éthique

Est reconnu pour ses qualités personnelles et son intégrité tout au long de sa carrière.

✓ Modèle pour la profession

Le(La) candidat(e) représente un modèle par son engagement pour la profession.

EXIGENCES :

1. Le(La) candidat(e) doit être membre de l'Ordre ou l'avoir été pendant au moins cinq années consécutives;
2. Le(La) candidat(e) peut présenter lui(elle)-même sa candidature, mais il(elle) doit être appuyé(e) de deux membres en règle de l'Ordre qui ne doivent pas faire partie du comité d'attribution des prix. Il n'est pas recommandé qu'un(e) employé(e) permanent de l'Ordre appuie une candidature;
3. La candidature doit être accompagnée :
 - a. d'un curriculum vitæ récent du(de la) candidat(e) (d'un maximum de 5 pages);
 - b. d'une lettre de présentation;
 - c. d'un dossier de candidature (dactylographié) témoignant des réalisations du(de la) candidat(e) en lien avec les critères d'attribution du prix (dossier d'un maximum de 10 pages : liste des réalisations, descriptif du ou des projets). Le dossier peut être accompagné d'annexes et contenir des liens hypertextes.
4. Le(La) candidat(e) ne peut occuper la fonction d'administrateur(trice) de l'Ordre à tout moment du processus de sélection ni même être membre du comité d'attribution des prix.
5. Le(La) candidat(e) ne peut être membre du conseil d'administration d'une association de pharmacien(ne)s ou occuper un poste de dirigeant(e) dans une association ou une chaîne et bannière.



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

Présent pour vous

PRIX LOUIS-HÉBERT 2025

PROPOSITION DE MISE EN CANDIDATURE

**APPEL DE
CANDIDATURES**

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

Candidat(e) proposé(e) :

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Courriel			

Deux proposeurs(euses) :

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

À noter que les candidatures non sélectionnées sont conservées pendant une période de deux ans. Ainsi, il n'est pas nécessaire de présenter le(la) candidat(e) à nouveau l'année suivante, s'il(si elle) n'a pas remporté le prix de l'année en cours.

LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE :

- signé par les deux proposeurs(euses);
- accompagné :
 - d'un curriculum vitæ récent du(de la) candidat(e);
 - d'une lettre de présentation; et
 - d'un dossier de candidature.

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE envoyé, par courriel, à communic@opq.org au plus tard le 24 janvier 2025, à 16h.

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?



ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC

Présent pour vous

LISTE DES LAURÉAT(E)S

PRIX Louis-Hébert

- | | |
|--|---|
| ✓ 2024 M ^{me} Marie-Josée Papillon (089250) | ✓ 2004 M. Jean Guimond (démission) |
| ✓ 2023 M ^{me} Louise Binet (4373) | ✓ 2003 M. Régis Vaillancourt (83242) |
| ✓ 2022 M ^{me} Marie-France Demers (93112) | ✓ 2002 M ^{me} Claude Mailhot (4618) |
| ✓ 2021 M ^{me} Hélène-M. Blanchette (90215) | ✓ 2001 M. Raymond Chevalier (85172) |
| ✓ 2020 M ^{me} Rachel Rouleau (93151) | ✓ 2000 M. Alain Boisvert (4567) |
| ✓ 2019 M. Jean Provost (3867) | ✓ 1999 M. Jean-François Bussières (87269) |
| ✓ 2018 M. Jean-Pierre Grégoire (4482) | ✓ 1998 M. Roger Larouche (démission) |
| ✓ 2017 M ^{me} Sylvie Bouchard (88126) | ✓ 1997 M. Robert Goyer (décédé) |
| M ^{me} Sylvie Carle Lemyre (81102) | ✓ 1996 M ^{me} Judith Choquette (91147) |
| ✓ 2016 M. Benoit Morin (88220) | ✓ 1995 M ^{me} Dolores L. Savary (3886) |
| ✓ 2015 M. Claude Gagnon (96139) | ✓ 1994 M. Yves Courchesne (démission) |
| ✓ 2014 M ^{me} Andrée Néron (84136) | ✓ 1993 M. Yves Gariépy (2872) |
| ✓ 2013 M. Marc Parent (83244) | ✓ 1992 M. Georges Roy (2436) |
| ✓ 2012 M ^{me} Louise Mallet (83261) | ✓ 1991 M ^{me} Marie Pineau (décédée) |
| ✓ 2011 M. Richard Mayrand (81224) | ✓ 1990 M. Pierre Robert (démission) |
| ✓ 2010 M. Jacques Turgeon (démission) | ✓ 1989 M. François Schubert (3907) |
| ✓ 2009 M. Pierre Ducharme (démission) | ✓ 1988 M. Gilles Barbeau (démission) |
| ✓ 2008 M. Denis Villeneuve (82245) | ✓ 1987 M ^{me} Céline Plourde (4030) |
| ✓ 2007 M ^{me} Patricia Lefebvre (84106) | ✓ 1986 M. Claude Lafontaine (démission) |
| ✓ 2006 M. Luc Poirier (81181) | ✓ 1985 M ^{me} Nicole Dubé (82130) |
| ✓ 2005 M ^{me} Christiane Mayer (84197) | ✓ 1984 M ^{me} Diane Lamarre (4328) |
| | ✓ 1983 M ^{me} Janine Matte (décédée) |